



Communiqué de presse

Des décisions importantes en faveur de la transition durable du territoire de l'Arrondissement de Liège

Le Conseil d'administration de Liège Métropole, qui regroupe les 24 Bourgmestres des villes et communes de l'Arrondissement de Liège et les Président et Vice-Présidente du Collège provincial, s'est réuni sous la présidence de Willy Demeyer pour sa séance de novembre.

Après avoir réinstallé Daniel Bacquelaine comme membre de Liège Métropole, le CA a abordé de nombreux dossiers consacrés à un développement durable du territoire métropolitain dans les domaines de la mobilité, de l'alimentation locale et des circuits courts, de l'agriculture et de la préservation des paysages et espaces verts.

Ces dossiers sont menés par Liège Métropole dans la droite ligne de la stratégie définie au travers du Schéma de Développement Territorial (SDALg) et du Plan Urbain de Mobilité (PUM) de l'Arrondissement de Liège.

Le projet de plateforme digitale « Mobility in Liège Métropole » avance

Ce projet est lauréat d'un appel de la Région wallonne « Digital Wallonia : Territoire intelligent ».

Il s'agit de créer une plateforme digitale de gestion de la mobilité (outil d'aide au choix de mobilité pour le citoyen et outil d'aide à la décision pour les autorités locales) regroupant l'ensemble des informations et données disponibles en matière de mobilité sur notre territoire. L'objectif poursuivi, conformément aux recommandations du PUM, est de favoriser l'usage du mode de déplacement adéquat et d'inciter à la pratique intermodale (càd à inviter les citoyens, en mettant à leur disposition toute l'offre de mobilité existante au sein de l'arrondissement de Liège, à changer de modes de transport en fonction des trajets qu'ils ont à effectuer pour gagner du temps et diminuer la congestion automobile).

Liège Métropole finance la part non subsidiée du projet, soit 162.500 EUR. Un marché public pour le développement de l'outil informatique a été lancé dernièrement par la SPI, en charge administrativement du projet pour le compte de Liège Métropole, et 5 offres ont été reçues. Elles sont en cours d'analyse. Les élus ont été heureux de constater l'intérêt porté à ce projet par les prestataires du secteur. Ce projet sera opérationnel fin 2021.

10 projets dans 15 villes et communes seront financés pour favoriser la mobilité douce et la multimodalité

En matière de promotion de la mobilité douce et de l'intermodalité, il a été décidé dans le cadre de l'appel à projets supracommunaux 2020 de l'asbl Liège Europe Métropole (LEM) de demander le soutien de LEM pour 5 projets et de soutenir 5 autres sur fonds propres. Ainsi, il a donc été convenu d'aider à la réalisation de 10 projets, portés par 15 villes et communes, en faveur d'une mobilité plus durable au service des citoyens et ce pour un budget total de 710.000 EUR.

Ces projets s'inscrivent dans la volonté de créer un maillage fin de cheminements favorisant la pratique de la marche à pied et du vélo et incitant durablement aux changements de mode de transport

La liste des projets retenus est jointe en annexe.

Liège Métropole s'associe avec la Ceinture Aliment Terre Liégeoise et l'ULiège pour créer un Conseil de politique alimentaire

En matière d'alimentation locale et de circuits courts, Liège Métropole a accepté la proposition de la Ceinture Aliment Terre Liégeoise (CATL) d'être son partenaire, aux côtés de l'ULiège, pour le projet de création d'un Conseil de Politique Alimentaire (CPA) à l'échelle de l'Arrondissement de Liège.

Ce projet est déposé dans le cadre de l'appel à projets wallon "Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie". Il vise à soutenir une dizaine de dynamiques territoriales contribuant de manière durable à la relocalisation du système alimentaire wallon. Les élus sont convaincus que cet outil de gouvernance innovant permettra de contribuer à mettre en œuvre l'ambition forte de Liège Métropole en matière de politique territoriale alimentaire, qui avait été définie au sein du SDALg.

Liège Métropole lance une étude « participative et de terrain » pour définir l'avenir du site du Ry Ponet, en associant tous les acteurs concernés

Le Conseil d'administration a aussi abordé la question de l'avenir du site dit du « Ry-Ponet ». Pour rappel, ce site de plus 400 ha est composé principalement de zones agricoles et de zones boisées. Il est traversé du nord au sud par le ruisseau du Ry-Ponet, nom utilisé par les riverains pour qualifier l'ensemble du site. Il est situé à l'est de l'agglomération, sur quatre communes (Beyne-Heusay, Chaudfontaine, Fléron et Liège).

Cette zone supracommunale est située au cœur de zones urbaines, ce qui lui confère une valeur de poumon vert à proximité de zones densément habitées. Suite à la « mise en lumière » de ce vaste espace paysager, qui a fait l'objet de

mobilisations citoyennes, les Conseils communaux des quatre communes ainsi que Liège Métropole ont pris position pour reconnaître la valeur du site.

Pour donner suite à ces prises de position, Liège Métropole a décidé de faire réaliser une étude qui poursuivra les objectifs suivants :

- Approfondir les connaissances des caractéristiques intrinsèques du site ;
- Proposer un schéma d'intentions qui mise sur la préservation des valeurs du site, donne une identité et précise les usages des lieux ;
- Définir un plan d'actions à mettre en œuvre à court terme (3 et 5 ans), moyen terme (10-15 ans) et à long terme (30 ans soit « horizon 2050 »).

Cette démarche doit permettre aux communes concernées de définir une vision partagée pour ce site et d'avoir un document de référence.

Cette étude partira du terrain, intégrera les réflexions déjà exprimées au sujet de l'avenir du site et associera toutes les forces vives à sa conception.

Contact : Willy Demeyer et chacun des Bourgmestres pour les projets qui les concernent individuellement.

ANNEXE au Communiqué de presse de Liège Métropole du 04/12/20

10 projets dans 15 villes et communes en faveur de la mobilité douce et de la multimodalité

- Liaison de mobilité active sur les Communes de Chaudfontaine et Sprimont

Ce projet a pour vocation de relier Beaufays à Dolembreux par un cheminement de mobilité active. Il a pour but également d'amorcer les liaisons de mobilité active existantes ou projetées des Vallées de l'Ourthe, de l'Amblève et de la Vesdre notamment en se reconnectant aux réseaux de déplacement doux développés par les communes de Chaudfontaine et de Sprimont. L'aménagement de ce « chaînon manquant » permettra ainsi aux citoyens des communes de Sprimont et de Chaudfontaine mais également de Trooz, d'Esneux, de Theux, d'Aywaille et de Comblain-au-Pont notamment, de se déplacer à pied ou à vélo entre les différentes communes ou de rejoindre le centre de Liège et son agglomération périphérique via des voies sécurisées.

- Liaison de mobilité active sur les Communes de Chaudfontaine et de Trooz

Ce projet en cours de concrétisation a pour objet de relier la Gare de Chaudfontaine (esplanade du Casino, parc de Hauster, Source O Rama - Water House & Art House) à la Gare de Trooz et au site de la Fenderie. Ce sont des pôles touristiques, environnementaux, commerciaux et culturels mais également des lieux d'habitats denses. Le projet a pour but d'amorcer la liaison de mobilité douce dans la Vallée de la Vesdre entre Chaudfontaine, Verviers et Eupen qui fait toujours partie des grands chaînons manquant du RAVeL wallon.

- Traversée et liaison sécurisées entre la fin du RAVeL 31 et la Gare de Liers (Herstal)

Ce projet vise à assurer la sécurité d'un tronçon du réseau cyclo-pédestre « point nœuds » supracommunal reliant l'extrémité du RAVeL – ligne 31 à la Gare de Liers. Le RaVeL 31 est un véritable outil de déplacement permettant de rejoindre écoles, commerces des communes à proximité d'Herstal (Ans, Juprelle, Saint-Nicolas) mais aussi de rejoindre Liège. La sécurisation de ce tronçon et sa connexion au RAVeL permettra de répondre adéquatement à l'augmentation de la demande en mobilité douce.

- Le tronçon Seraing-Flémalle du corridor mode doux Engis - Flémalle - Seraing - Saint-Nicolas - Liège

Ce projet vise la poursuite de l'aménagement d'un tracé supracommunal de liaison cyclable (corridor vélo) sur les territoires des communes de Flémalle, Seraing, Saint-Nicolas, reliant depuis Engis la rive gauche à l'entrée de Liège. Une fois le tracé finalisé, celui-ci constituera un maillon structurant de la mobilité douce pour notre arrondissement et permettra de rejoindre un corridor actuellement en projet qui connectera Liège (depuis le Val-Benoît) à Herstal. Ces corridors s'inscrivent dans la stratégie des 15 corridors structurants cyclables du PUM.

- Réalisation d'un parking d'écovoiturage de 23 places à Rotheux (Neupré)

Le projet proposé vise la création d'un parking de 23 places au nord du carrefour du Chêne Madame, carrefour central de la route du Condroz (N63), comprenant en outre deux place PMR. Ce carrefour est amené à devenir un pôle multimodal important au sein de Neupré à proximité des arrêts des lignes WELL et 94 du Tec. L'objectif est de favoriser la mobilité durable par le covoiturage et l'usage des transports en commun en vue de désengorger la route du Condroz.

- Extension réseau « modes doux » pour connecter l'axe principal Dalhem – Blegny Mine – Housse – Barchon – Saive – Liège (Blegny)

Ce projet vise à connecter l'axe structurant principal « Dalhem – Blegny Mine – Housse – Barchon – Saive – Liège » par 4 nouvelles liaisons aux villages de Blegny et Saint-Remy, à Fléron et à Visé. L'extension du réseau communal de mobilité douce permettra aux habitants des villages concernés de rejoindre de façon aisée et sécurisée un axe important leur permettant de se rendre à Fléron ou Visé.

- Aménagement du Chemin du Rothys à Retinne (Fléron) et Soumagne

Le projet par l'aménagement du Chemin de Rothys permettra de relier la Place du Marché à Retinne (Fléron), jusqu'au RAVeL situé sur la Commune de Soumagne en passant par la rue du Fort et la zone de loisirs située sur l'entité de Retinne. Il permettra également de rejoindre, au niveau du carrefour de la rue Militaire et de la rue Campagne, l'axe structurant de liaison cyclable Soumagne-Blegny-Dalhem.

- Aménagement du Chemin Buisson Gros Guillaume Liaison entre les communes de Juprelle et Bassenge

La création de cette liaison « modes doux » entre les communes de Juprelle et Bassenge, au départ de Slins et en passant par Glons, permettra de connecter les deux communes dans la cadre d'une traversée des villages des entités. Un parcours *vita* sera mis à disposition et une connexion avec la Gare de Glons sera assurée afin de permettre une intermodalité aisée.

- Liaison cyclo-pédestre entre Houtain-Saint-Siméon (Oupeye) et Wonck (Bassenge)

Ce projet consiste en l'induration de l'assiette de l'ancien vicinal entre Houtain-Saint-Siméon, Bassenge et Wonck. Cette assiette de vicinal, de faible déclivité, longue de 1850m, croise à deux reprises des voiries asphaltées ce qui permet de scinder la réalisation de la liaison en deux phases. La première phase faisant l'objet de ce projet porte sur une longueur de 950 mètres entre Houtain et Bassenge. La seconde phase permettra, ultérieurement, l'induration de 930m complémentaire entre Bassenge et Wonck. Cela créera, à terme, d'une part, une liaison continue indurée en site propre entre les trois villages, et d'autre part, la liaison entre la vallée et le plateau en gardant une déclivité acceptable pour les usagers.

- Liaison cyclo-piétonne entre Visé et Berneau (Dalhem)

Ce projet est en cours de concrétisation et rencontre notamment les deux objectifs suivants :

- relier le centre de Visé, qui constitue un pôle d'attractivité pour la zone (commerces, écoles, Gare SNCB, pôle Tec) à Berneau où se trouve l'administration communale de Dalhem.

- tisser un maillon important entre plusieurs réseaux de voies lentes :

- vers le RAVeL de Meuse sur Visé qui s'étend de Maastricht à Liège;
- vers le RAVeL du canal Albert qui relie la Flandre et la via Jecore qui relie la Basse-Meuse à partir de Haccourt (Oupeye) à Tongres ;
- de Berneau où un premier RAVeL se dirige vers Fourons et les Pays-Bas ;
- de Berneau où un second RAVeL dirige vers Blegny et Soumagne.

La section entre Visé centre et Berneau (Dalhem) est le chaînon manquant pour interconnecter ces différentes liaisons de mobilité douce.